

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUILLET 2026

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 20 juillet 2026 à 19 H 00 sous la présidence du Maire , Mme Patricia RAICHINI.

Etaient Présents : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOX Serge, CHARDAC Jasmine, HUCHET Pierrette, MARTIN Frédéric, LEBAS Julie, de LONGCAMP Laurence, AUDOUIN Anne, REVIDON-AUDRY Patrice, BOUTIN Jean-François, TRANQUARD Jérôme, GUILLEN Angel, BORDAS Christian , DUMON Christelle

Secrétaire de séance : Jasmine CHARDAC a été désignée secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026.

DELIBERATION 35-2026 VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL LE PRESBYTERE

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'après plusieurs visites du bien sis 72 et 82 Route de Puynormand « Le Presbytère » il a été fait une proposition.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Madame le Maire, décide à l'unanimité :

- ▶ De céder la propriété immobilière sise au 72 et 82 route de Puynormand cadastrée AO 19 d'une surface de 7 a 49 ca et AO 18 d'une surface de 8 a 43 ca moyennant la somme de 211 000 € frais d'agence inclus (11 000 €) ;
- ▶ Consent tous pouvoirs à Madame le Maire pour mandater toutes les expertises immobilières obligatoires lors d'une vente immobilière ;
- ▶ Décide que l'acte relatif à cette opération sera dressé à l'Office Notarial de Libourne de Maître François VIEN-GRACIET, notaire ;
- ▶ Consent tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer tout compromis de vente et l'acte authentique de vente ;
- ▶ Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession.

INFORMATIONS DIVERSES

- Un food-truck vendant des pizzas sera installé sur la place le lundi soir de 18 h 00 à 21 H 30
- Les dates des élections présidentielles ont été fixées au 18 avril 2027 pour le 1^{er} tour et au 2 mai 2027 pour le second tour.
- Urbanisme : Sur les 6 derniers mois, ont été étudiés 4 permis de construire, 9 déclarations préalables et 13 certificats d'urbanisme.
- SMICVAL : Suite à la réunion du 8 juillet 2026 un accord avec le SMICVAL concernant le maintien de la collecte en porte-à-porte pour les communes du collectif à compter du 1^{er} novembre 2026

Ordures ménagères résiduelles (OMR), une collecte toutes les trois semaines ;

Emballages et papiers recyclables, une collecte tous les quinze jours ;

Des bacs pour les résidus alimentaires seront installés sur la commune

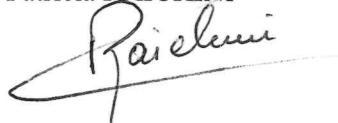
Les communes du collectif s'engagent à se désister de leur requête enregistrée devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Madame le Maire fait un tour de table, sont abordés :

La mise à jour du site internet de la mairie, des problèmes de nuisance sonore nocturne (abolements de chiens), l'éclairage public.

Séance levée à 20 H 15

Le Maire,
Patricia RAICHINI



La secrétaire de séance
Jasmine CHARDAC

